



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/49/866\*  
22 mars 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-neuvième session  
Points 8 et 37 b) de l'ordre du jour

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES  
SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE :  
ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE À CERTAINS PAYS OU RÉGIONS

Lettre datée du 20 mars 1995, adressée au Président de  
l'Assemblée générale par le Représentant permanent de  
la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Dans sa résolution 49/21 B du 2 décembre 1994, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de désigner un organisme des Nations Unies qui serait chargé d'effectuer les décaissements nécessaires, par prélèvement sur les contributions volontaires versées par des donateurs, compte tenu des activités du Comité de liaison ad hoc pour couvrir les salaires et autres frais de premier établissement de la force de police palestinienne, pendant une période devant venir à expiration à la fin de mars 1995 au plus tard.

Compte tenu de la bonne marche de cet arrangement jusqu'à présent et de la situation financière difficile à laquelle est confrontée l'Autorité palestinienne, la Norvège, en sa qualité de Présidente du Comité de liaison ad hoc, estime que cet arrangement devrait être maintenu pendant un certain temps.

J'ai par conséquent été chargé par mon gouvernement de demander une prorogation de l'autorisation accordée au Secrétaire général en ce qui concerne les décaissements pour couvrir les salaires, etc., de la force de police palestinienne. Un projet de résolution à cet effet sera présenté prochainement.

Nous avons engagé, avec les délégations intéressées, des consultations sur le projet de texte de cette résolution dont les résultats témoignent du soutien dont bénéficie notre démarche.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

95-07986 (F) 220395 220395

/...

**\*9507986\***



Compte tenu de ce qui précède, je demande une reprise des débats sur le point 37 b) de l'ordre du jour (Assistance économique spéciale à certains pays ou régions).

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hans Jacob BIØRN LIAN

-----